Calcul de l'ensemble des revenus 2011
(Couple marié avec 3 enfants)

Total des salaires et assimilés **99 710 €** →
(57 590 € + 42 120 €)

Revenus de capitaux mobiliers déclarés **190 €** →

Revenus fonciers nets **5 682 €** →

Ensemble des revenus
105 582 €

Nombre de personnes à charge : 3
Nombre de parts pour Sciences Po : 2+(3x0.5)
=3,5

Calcul du revenu par part :

105 582 € : 3,5 = 30 166 €

Droits de scolarité pour l'année 2013-2014 :

Collège universitaire **5 300 €**
[Palier de 30000 € allant jusqu'à 35999 € = 5300 € de droits de Scolarité]

Etudiants ayant effectué leur première inscription en 2009-2010 ou postérieurement

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2011

DETAIL DES REVENUS	Vous	Conjoint		
Total des salaires et assimilés (2)	57 590	42 120		
Déduction 10% ou frais réels	- 5 760	- 4 220		
Salaires, pensions, rentes nets	51 830	37 900		89 730
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			190	
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)				0
Revenus fonciers nets				5 682
REVENU BRUT GLOBAL				95 602
CSG DEDUCTIBLE				839
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL (10)		Déclaré	Retenu	
Pensions alimentaires (16)		8400	8400	
TOTAL DES CHARGES DEDUITES (11)				
... REVENU IMPOSABLE ...				94 763
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)				10 802
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Déclaré	Retenu	Réduction	
Cotisations syndicales	205	205	135	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants	2	1		
Montant de la réduction d'impôt			153	
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (20)				- 891
Impôt sur le revenu net avant corrections				10 392
IMPOT TOTAL AVANT IMPUTATIONS			10327	
Crédit d'impôt RCM 50%	Déclaré	190	Retenu	- 122
Emploi salarié à domicile				
Montant déclaré	6120	Retenu	6120	
Montant du crédit d'impôt calculé				
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de			=	10 270 10,39%

LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE

M			3							4
SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES SEULES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
			RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE					